

« La santé préventive en Nouvelle-Calédonie »

CR conférence-débat Convergence-Pays - 22 avril 2010 - en partenariat avec la Bibliothèque Bernheim

Dr Michel PIERRE - résumé de présentation « Politique publique de santé préventive » :

Eviter l'apparition des maladies lorsque la cause est connue, telle est la prétention de la santé préventive primaire, mais dépister les maladies précocement et éviter leur évolution quand elles sont dépistées tels sont les buts de la prévention secondaire et tertiaire.

La santé préventive est encore insuffisamment considérée alors que la médecine curative largement dominante est condamnée à aggraver ses coûts du fait de techniques de soins de plus en plus coûteuses et l'accroissement de la durée de vie de la population. Le système de soin actuel que de nombreux voisins nous envient, est donc menacé. Dans un pays en construction, l'organisation de la santé préventive doit être au cœur des préoccupations des décideurs. Si en 1994 était créé un comité de prévention, il aura fallu attendre 2005 et le gouvernement Thémereau pour voir enfin une structure autonome, l'agence sanitaire et sociale, réorganisée autour de la prévention avec, pour la première fois un budget et des personnels dédiés.

10% des calédoniens souffrants de maladies chroniques graves, prises en charge à 100% consomment près de 50% du budget de la santé qui avoisine 70 milliards. La plupart de ces malades sont atteints d'affections chroniques évitables. Ils souffrent en effet de maladies non transmissibles dites « de société » (diabète, artérites et maladies coronariennes, hypertension, insuffisance respiratoire, insuffisance rénale, 1 cancer sur 3...) liées à des modes de vie inadaptes.

Pourquoi n'a-t-on pas plus de santé préventive en NC ? La prévention n'est pas dans la culture française et peut-être moins encore dans la culture calédonienne. Les effets d'une politique de santé préventive ne sont appréciables qu'à long terme et l'instabilité politique de notre pays n'offre pas une telle lisibilité : le court-terme est privilégié. Il y va pourtant de la responsabilité de tous. La légendaire mentalité calédonienne « casse pas la tête » pas favorable à des projets à long termes.

Malgré l'Agence Sanitaire et Sociale les moyens ne sont pas suffisants. Son budget notamment est détourné de la santé préventive pour financer les équipements du nouvel hôpital de KOUTIO (donc encore vers la santé curative) et l'organisation de la santé préventive qui reste l'affaire de toute la société calédonienne est à repenser. La tenue des assises ou états généraux de la santé préventive impliquant l'ensemble de la société calédonienne permettrait un débat salutaire et à terme une meilleure organisation et efficacité de la prévention dans notre pays

Notions échangées avec le public (dont plusieurs professionnels de santé) :

- Le nombre de cancers en NC dépistés et déclarés en Nouvelle Calédonie augmente régulièrement.
- Un environnement sain est indispensable à une bonne santé. Même remarque pour une alimentation équilibrée (avec fruits et légumes, par ex.) inaccessible aux foyers modestes. L'écologie et la santé préventive ont un but commun la santé et l'épanouissement de l'homme dans un environnement préservé
- Les comportements sociaux, culturels aussi influent. Par ex., on a les pires taux d'infection au monde pour deux MST mais la prise de risque continue (on a même des tabous dans certains collèges où les parents ne veulent pas que l'on en parle).
- Il y a certains discours et exemples qui déresponsabilisent. Des leaders politiques ou enseignants qui fument en public... Dans une société permissive, on ne peut pas éduquer.
- Il y a un équilibre à trouver avec le respect de la liberté individuelle.
- Le comportement ne dépend pas de l'appris mais de l'inconscient. Les publicitaires savent jouer de ça, et avec des gros budgets. De plus, les lobbyings commerciaux (tabac, alcool, boissons sucrées, ...) sont puissants.
- Il faut des chocs moraux pour contrebalancer cela ! Par ex, en métropole, la mise au banc des fumeurs a été efficace. La hausse des prix est efficace quand elle est forte, mais quelqu'un signale des cas où des parents modestes continuent de fumer au détriment de l'alimentation de leurs enfants. Il est alors rappeler que le plus important est d'empêcher les nouveaux fumeurs (jeunes) d'accéder au tabac.
- Le peu de cas que font nos concitoyens de leur santé n'est-il pas le reflet de l'histoire violente de notre pays : violence envers les autres, envers soi-même ?

Enfin, le Dr Pierre rappelle que les associations liées au Handicap ont su se fédérer et appelle de ses vœux la tenue d'« Assises de la Santé Préventive » et un débat citoyen pour une prévention sortie des carcans de l'administration. La création d'un centre de documentation sur la question indispensable. C'est aux citoyens d'agir et décider leurs représentants élus à l'action.

(1) : concernant le tabac : En France, la 1^{ère} loi anti-tabac (Veil) date de 1976. En NC, de 2005, et elle ne concerne pas encore les lieux publics (peut-être fin 2011 ?). Le tabac est la cause de 14% des décès en NC.